

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**  
**Séance du 18 décembre 2019**

**L'an deux mille dix-neuf le 18 décembre**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

**Présents** : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERE Sylvie.

**Absent excusé** : DOMINGIE Noël - -

**Convocation** du 02/12/2019

**Nombre de conseillers en exercice** : 08 - **Nombre de présents**:-07- **Nombre de votants** 07

**Objet : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la collectivité peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Pour : 7  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Il est proposé au conseil municipal de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2020.

Chapitre 21	72 500 € x 25 %	18 125 €
Total	72 500 € x 25 %	18 125 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, fixe le montant de 18 125 € que la commune pourra engager, liquider et mandater dans l'attente du vote du budget primitif 2020.

Fait et délibéré à Biron, le 19/12/2019  
 Le Maire  
 Bruno DESMAISON

